

détresse et de leur pénible situation? Vous le pouvez! Réellement!

Donnez, s'il vous plaît, 35,58 euros (le dixième des frais mensuels pour Anne). Si vous pouvez donner plus, tant mieux. Mais même un montant inférieur aidera efficacement ces pauvres parents. Je remuerai terre et ciel pour trouver des personnes aussi généreuses que vous pour compléter l'aide aux parents d'Anne.

S'il vous plaît, chère Madame, cher Monsieur, donnez ce que vous pouvez. N'oubliez pas qu'à partir de 30 euros, vous recevrez une attestation fiscale pour vos dons. Grâce à celle-ci, les impôts vous rembourseront environ la moitié de votre don. Peut-être pourriez-vous alors donner le double de ce que vous envisagiez? Vous aiderez Anne deux fois plus, mais cela ne vous coûtera en fin de compte que la moitié!

Je ne peux vous dire ce que votre générosité représente pour cette petite fille lourdement atteinte, et pour ses parents qui l'adorent.

Avec toute ma reconnaissance et mes salutations cordiales,

Charles de Vuyst
Président, lui-même grand brûlé.

P.S.: Lisez la note que j'ai spécialement jointe à ma lettre, Madame, Monsieur. Aucune famille disposant de revenus moyens ne peut supporter une telle charge financière. Les parents d'Anne font tout pour leur petite fille. Aidez-les avec un don généreux de 35,58 euros ou une autre somme à votre portée. Merci pour elle et ses parents!

Remarque importante: Il y a malheureusement de nombreux enfants grièvement brûlés comme Anne (dont c'est un prénom d'emprunt afin de respecter sa vie privée) Tous ont besoin d'une aide urgente. Si nous récoltons plus d'argent que nécessaire pour Anne, nous l'utiliserons pour venir en aide aux autres petites victimes.



Fondation Belge
des Brûlures

www.brulures.be

*****-*****-**

Fondation Belge des Brûlures
Rue F. Landrain 43
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Quoi de plus beau qu'une peau de bébé?

Toute douce et parfumée. Saine, tendre et rosée.

Une merveille...

!!! LISEZ ABSOLUMENT CECI AVANT DE REGARDER LE VERSO!

Wezembeek-Oppem, le 20 juin 2007

Chère Madame, cher Monsieur,

L'image que j'avais d'une peau de bébé était un petit épiderme doux et rosé. Jusqu'à ce que je voie la petite Anne, 18 mois... Sa peau n'est pas douce. Elle est couverte de vilaines cicatrices. Elle ne sent pas le lait et le miel, mais l'onguent que sa maman lui applique deux fois par jour. La peau de la petite Anne est loin d'être intacte: elle est pleine de cratères. Et elle n'est pas joliment rosée: d'horribles taches rouges et violettes parsèment tout son corps.

La petite Anne a été brûlée, chère Madame, cher Monsieur. Gravement brûlée par une cafetière bouillante qu'elle a accidentellement renversée sur elle.

Cet adorable bébé est marqué à vie. Mutilé à jamais.

J'ai longtemps hésité à vous présenter des photos de la petite Anne, une vision loin d'être agréable. Mais j'ai pensé que je ne donnerais pas une idée exacte de l'état de cette enfant si je ne vous les montrais pas. Les mots me manquaient, tout simplement, pour la décrire!

Respirez à fond et regardez la photo d'Anne, au verso. Laissez ensuite parler votre cœur pour aider cet adorable bébé de 18 mois, Madame, Monsieur!

Edit..Resp.: Johan de Jager, Rue F.Landrain 48, 1970 Wezembeek-Oppem

COPIE CLIENT

montant en lettres

date mémo

montant en EUR

compte donneur d'ordre

compte bénéficiaire

001-2172754-30

nom bénéficiaire

Fondation Belge des Brûlures

1970 Wezembeek-Oppem

communication

date de remise

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

EURO signature(s)

date de signature

VIREMENT OU VERSEMENT

En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case Ne pas accepter en paiement

date mémo (facultatif) (uniquement pour exécution dans le futur)

montant EUR CENT

compte donneur d'ordre

compte bénéficiaire

nom et adresse donneur d'ordre

nom et adresse bénéficiaire

Fondation Belge des Brûlures

Rue F. Landrain 43

1970 Wezembeek-Oppem

communication (en MAJUSCULES)

Ne rien écrire ci-dessous

>

Voici Anne, 18 mois.



Anne a été sévèrement brûlée sur tout le corps. Vous pouvez voir les traces des dernières transplantations cutanées. Dans les années à venir, elle devra encore subir de très nombreuses greffes jusqu'à ce qu'elle soit adulte. Pourquoi? Parce que sa peau ne grandit plus au même rythme qu'elle!

Anne doit porter des vêtements compressifs pour limiter les cicatrices autant que faire se peut. Des bambins de l'âge d'Anne grandissent rapidement, ce qui signifie qu'ils doivent changer régulièrement de vêtements compressifs.

Deux fois par jour, Anne reçoit un bain avec des huiles et est entièrement badigeonnée d'un onguent spécial qui atténue sa douleur et assouplit sa peau. Ensuite, sa maman l'habille avec des vêtements spéciaux. Elle ne manque évidemment pas de câliner sa fille et de la consoler parce qu'elle sait que ce rituel est extrêmement douloureux. Et quand on n'a que 18 mois...

Ces soins intensifs et pleins d'amour ne demandent pas seulement énormément de temps, mais beaucoup d'argent.

J'ai joint à ma lettre une facture de médicaments et de vêtements compressifs pour la petite Anne. Une rapide addition démontre que son papa et sa maman doivent déboursier chaque mois 355,86 euros pour ses soins.

Ces frais étranglent littéralement les parents d'Anne, et leurs maigres économies ont déjà été englouties dans les factures d'hospitalisation de leur fille. A présent, ils vivent dans l'angoisse atroce de ne pouvoir trouver les 355,86 euros par mois, vitaux pour la petite Anne. Et ce sera ainsi pendant des mois, des années même!

Vous l'avez compris, ces gens modestes et travailleurs ne peuvent pas assumer de telles dépenses. Depuis longtemps, la confiture a remplacé la viande sur le pain, le beurre a disparu et le repas chaud consiste le plus souvent en pommes de terre cuites accompagnées d'une boîte de corned beef. Ils ne boivent que l'eau du robinet. Sur quoi pourraient-ils encore économiser, on se le demande?

Leur situation est sans issue. Plus ils font de leur mieux, plus ils croulent sous les dettes à cause des soins de santé de leur adorable petite fille. Avouez: ils n'ont vraiment pas mérité ça!

Alors je voudrais vous poser une question vitale.

Acceptez-vous d'aider les parents d'Anne, de les sortir de leur



FONDATION BELGE DES BRÛLURES
Rue F. Landrain 43 - 1970 Wezembeek-Oppem
E-mail: info@brulures.be
Site Web: <http://www.brulures.be>
Tel: 02/649.65.89